PDF-XChange Editor
Click to BUY NOW!
www.tracker-software.com

Nous n’avons plus le choix !

« Les voir se réunir chez nous, c’est inacceptable ! » Nous sommes profondément choqué-es par de tels propos et par l’organisation de la manifestation de samedi 5 mai dernier, alors qu’il n’y avait à La Bastide de Sérou qu’un simple forum organisé par des associations qui défendent pacifiquement l’environnement. Comment en 2018, certain-es peuvent-ils décider de qui a le droit de se réunir ou pas et par la force chercher à imposer un mode de pensée unique ? Cela est grave. La diversité, la mixité, la solidarité et la tolérance font la richesse de notre monde et on peut se demander ce qu'ils auraient pensé si d’autres étaient venu-es en masse tenter d’empêcher ou d’assourdir une de leurs réunions. Où est le respect du droit de réunion, d’expression voire de pensée ? Et quelle image déplorable pour le développement touristique et économique de notre département…

Toutes ces polémiques organisées qui cachent le mal être profond de beaucoup sur nos territoires doivent cesser. L’impératif écologique, pour l’avenir de la planète et celui de nos enfants, ne doit pas être source de clivage, c’est aujourd’hui une question d’intérêt général qui nous concerne tout-es. « Personne ne doit donner de leçon à personne. » Il faut arriver à concilier la production alimentaire et l’activité économique avec le respect de l’environnement. Nous n’avons plus le choix ! Pour cela, il faut permettre la mise en valeur de la diversité des territoires en adéquation avec les conditions écologiques de ceux-ci, en associant étroitement l’agriculture, l’élevage, la transformation locale des produits et leur commercialisation de proximité. Pour ce faire, le maintien d’un environnement rural sain, de grande biodiversité sauvage et domestique, sans pollution majeure de l’air, des eaux et des sols est nécessaire.

Les éleveur-ses défendant des pratiques pour un territoire vivant ont besoin d’eau, de sols et d’air de qualité. Il est donc complètement irrationnel et absurde de les voir se dresser contre des associations dont les combats sont justement la protection de ces biens communs.

En date du 17 avril 218, suite à l’occupation symbolique du château de Foix, Henri Nayrou, Président du Conseil Départemental de l’Ariège, communiquait : « …et je me réserve le droit de poursuivre en justice celles et ceux qui ne respectent rien, même pas leur prochain.»

La salle où se tenait le forum des associations environnementales ariégeoises n’était pas une « Zone à Défendre », mais bien une « Zone à Respecter », nous demandons donc aux élu-es